

Les derniers évènements sociopolitiques au Togo et report des élections au centre des débats

#6



L'actualité en continu, sur notre site internet www.magnan-libere.tg

Droits de l'homme

ÉVÈNEMENTS
SOCIOPOLITQUES DE JUIN

La CNDH sans
tambours ni
trompettes en
action sur le
terrain #6



Un rapport d'étape remis
à l'Assemblée nationale
et un appel au dialogue à
toutes parties prenantes

Politique

SITUATION POLITIQUE :

Le Réseau #7
Panafricain des
Observateurs
et Défenseurs
des Droits de
l'Homme appelle
à la lucidité et à
la responsabilité



Gouvernance

COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE #5
39 partenariats
actifs avec
1,2 milliards
mobilisés entre
2020 et 2024



MUNICIPALES DU 17 JUILLET 2025:

Echos de la campagne

#3



Carnet

Enquête ouverte

Dimanche soir, le Procureur de la République Talaka Mawama a fait une sortie sur la Télévision nationale. Au cours de son intervention, Talaka Mawama a informé l'opinion nationale et internationale de l'ouverture d'une enquête judiciaire contre X suite aux corps repêchés dans les lagunes et le 4ème lac dans la foulée des manifestations des 26,27 et 28 juin à Lomé. Le Procureur de la République Talaka Mawama a fait état de cinq corps repêchés : quatre par noyade dont deux survenus avant le début des manifestations. Les deux corps étaient dans un état de décomposition, selon les médecins spécialistes. Le cinquième corps n'a pas été examiné, les parents ayant refusé. « Sur l'ensemble de ces corps découverts, une enquête judiciaire a déjà été ouverte contre X et elle est en cours. Et cette enquête a pour objectif d'élucider davantage les circonstances et les causes exactes de la mort ainsi survenue », a précisé M. Mawama.

Il faut également préciser selon un communiqué du Gouvernement, « Les résultats des analyses médico-légales ont révélé que ces décès sont survenus par suite de noyade ». Cette sortie du Gouvernement visait à dénoncer « des tentatives de récupérations malheureuses » suite à « la découverte et le repêchage de corps ».

A propos des interpellations

Concernant les interpellations, le Procureur de la République a dressé le bilan : 114 personnes ont été interpellées lors des manifestations des 5, 26, 27 et 28 juin 2025.

Au total, 87 personnes ont été libérées et 18 condamnées à 12 mois de prison dont 11 mois avec sursis. Neuf personnes font l'objet d'une « information judiciaire ».

Par ailleurs, le Procureur de la République a dénoncé « la mise à feu d'objets divers et des actes de dégradation de biens et de menaces destinées à empêcher les paisibles citoyens de vaquer librement à leurs activités quotidiennes », lors des manifestations des 26, 27 et 28 juin. Certaines Organisations de la Société Civile et Organisations des Droits de l'Homme ont dénoncé « une répression sauvage, brutale et meurtrière ». Elles avaient annoncé un bilan de Sept morts (corps repêchés dans les Lagunes et le 4ème Lac)

Pour rappel, les manifestations de Juin 2025 ont été lancées sur les réseaux par des bloggeurs et influenceurs. La veille, le gouvernement avait déjà mis en garde contre des manifestations illégales et irrégulières.

Sous la conduite du ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, Robert Dussey, et en présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre de l'Administration territoriale Hodabalo Awaté, le ministre de la Sécurité Calixte Madjoulba, le ministre des Droits de l'Homme Pacôme Adjourouvi et le ministre de l'Enseignement technique Isaac Tchiakpé, la rencontre a permis de situer les responsabilités et d'exposer les faits dans leur réalité objective. Le ministre Awaté a, pour sa part, rappelé que les manifestations observées se sont déroulées en violation des procédures légales et ont été alimentées par des appels explicites à la violence, au vandalisme et au soulèvement contre les institutions de la République, diffusés massivement par des activistes opérant depuis l'étranger. « On dirait parfois qu'il existe deux Togo : un Togo réel, paisible, et un Togo virtuel, totalement déformé par des campagnes numériques malveillantes », a-t-il souligné avec ironie.

MESSAGE DE LA CAMPAGNE DE L'ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE 2025 DANS LA CIRCONSCRIPTION DE LA COMMUNE D'AGOE-NYIVE 5 (SANGUERA) DU MOUVEMENT POLITIQUE « LES RENOVATEURS » (LR), LISTE INDEPENDANTE.

« **Les Renovateurs** » (LR), est un mouvement politique mis en place en 2024 par d'anciens cadres du CAR, avec à leur tête monsieur Awuku NADOR.

Il a été président de son ancien parti politique.

Il est un homme d'expérience et fin connaisseur de la scène politique togolaise.

Il a déjà conduit la liste de son mouvement lors des élections sénatoriales du 15 Février 2025 passé où il est arrivé deuxième au siège¹ et troisième pour l'ensemble de la circonscription électorale d'Agoè-Nyivé qui ne devrait fournir que deux sénateurs.

Conseiller municipal de la commune d'Agoè-Nyivé 5 (Sanguéra), lors de la mandature passée, il met son siège en jeu pour la première fois sous la bannière cette fois-ci du mouvement « **LES RENOVATEURS** » (LR).

Pourquoi ?

Parce que l'expérience qu'il a acquise lors de son premier mandat lui a révélé qu'il y avait plusieurs op-

portunités et ressources à mettre en valeur pour développer la commune, mais qui n'ont pas été saisies. C'est pourquoi, il veut profiter de cette deuxième opportunité pour travailler à reposer une base solide et une gestion transparente de la commune de Sanguéra en vue de son développement.

Notre candidature vise à solliciter les électeurs de la commune de Sanguéra, à voter massivement pour notre liste, constituée de femmes et d'hommes d'expérience avérée, de compétence hors pair et de disponibilité sans faille.

Les priorités de notre liste, s'articulent autour de :

- La construction d'un nouveau marché,
- La construction d'un nouveau dispensaire,
- La construction d'un centre culturel et d'une bibliothèque,
- La construction d'un stade de football,
- Le traçage des pistes ou leur reprofilage régulier surtout avant



- les périodes de pluie,
- La gestion des ordures ménagères,
- L'autonomisation des femmes,
- La construction d'un cimetière,
- la construction d'une gare routière.

La liste « Les Rénovateurs » (LR) se positionne comme une liste de RUP-TURE, mais aussi et surtout de RENO-

VATION.
Votez Les Rénovateurs, c'est voter,
comme son slogan le dit : « POUR
SANGUERA, CONSTRUISONS UN
AVENIR. » . Son logo, c'est le ré-
gime de palme murie et le N° 3 sur
le bulletin de vote

**La liste « LES RENOVATEURS »
(LR), c'est mon choix.**

CAMPAGNES MUNICIPALES : La liste EPD sillonne le marché de Tsévié

A l'approche des élections municipales du 17 juillet, la liste EPD (Ensemble Pour le Développement) dans la commune Zio poursuit son opération de séduction auprès des électeurs. Le vendredi 3 juillet 2025, la délégation, menée par le conseiller municipal sortant Espoir Dodji AKAMAH, a visité le nouveau marché de Tsévié.

L'équipe a parcouru les allées du marché, allant à la rencontre des commerçants et les encourageant à voter pour leur liste, reconnaissable à son emblème vert orné d'un balai. L'objectif principal de cette démarche est de sensibiliser la population à l'importance de ces élections locales et de présenter les avantages de choisir la liste EPD.

« Nous devons aller vers les populations et leur expliquer le bien-fondé de cette élection, Veiller à ce que chaque votant ait sa carte d'électeur, suivre attentivement les instructions pour exprimer clairement leurs choix. Nous savons que le Zio1 a besoin d'une attention particulière. EPD se présente comme une force de changement, prête à relever les défis spécifiques de notre secteur et à mettre en œuvre des projets concrets pour améliorer notre quotidien », a déclaré M. Akamah avant d'ajouter : « L'élection municipale de 2025 est une opportunité cruciale de façonner l'avenir de notre commune et de la rendre plus propre et agréable à vivre. Un vote réfléchi est essentiel pour :

Améliorer notre cadre de vie: Élire



une équipe déterminée à mettre en œuvre des solutions concrètes pour l'assainissement, la gestion des déchets et l'embellissement de nos quartiers.

Dynamiser notre commune: Soutenir une vision qui favorise le développement économique local, la création d'emplois et l'épanouissement de nos entreprises.

Renforcer le lien social: Choisir des représentants qui s'engagent à être à l'écoute de vos préoccupations, à promouvoir la participation citoyenne et à

construire une commune solidaire.
En votant pour EPD, vous avez le pouvoir de faire entendre votre voix et de contribuer à un avenir meilleur pour notre commune.
Cette initiative s'inscrit dans une campagne plus large visant à mobiliser les électeurs et à mettre en avant les propositions de la liste EPD pour le développement de la commune Zio1. Les prochains jours seront cruciaux pour convaincre les électeurs et les inciter à se rendre aux urnes le 17 juillet.

MUNICIPALES 2025 : UN CHOIX UN BONHEUR

Le CEDH vise la mairie pour un développement décisif

Les citoyens togolais sont convoqués aux élections municipales pour le 17 juillet prochain afin de choisir les 1527 conseillers municipaux répartis dans les 117 communes du pays. La campagne électorale pour ces élections a formellement débuté depuis le 1er juillet. Dans la compétition, figure la liste du Cercle des Engagés pour un Développement Harmonieux (CEDH), dirigée par son président Koffi Mawussi Agbalégno dans la commune Agoè Nyivé 6.

Le Cercle des Engagés pour un Développement Harmonieux (CEDH), mené par Agbalegnon, affiche une ambition claire : prendre la mairie d'Adétikopé pour insuffler un développement décisif à la localité. Agbalegnon Koffi, tête de liste du



CEDH, estime que la mairie aurait pu mieux faire durant les six der-

nières années. Il pointe du doigt un manque de vision comme principale

cause des lacunes constatées. Fort de ce constat, le CEDH entend apporter un changement significatif une fois à la tête de la mairie. Leur programme est axé sur un développement harmonieux et inclusif pour tous les habitants d'Adétikopé. « Je me présente en tant que candidat pour la seconde fois. Mon principal moteur, c'est ce que j'ai traversé à la mairie au cours des six dernières années. Je ne peux pas qualifier cela de positif, et c'est en partie dû au fait que je n'étais pas aux commandes. C'est ce qui m'a incité à soumettre ma candidature une seconde fois » a expliqué Agbalegno, tête de liste CEDH.

Suite à la page 7

ECHOS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Municipales du 17 juillet 2025

UNIR en opération de charme dans les Lacs

Aného a accueilli. La liste UNIR à la conquête des électeurs le Juillet dernier dans une allégresse, ceci dans le cadre de la campagne électorale en vue des élections municipales du 17 juillet prochain.

La foule de militants et de curieux étaient bien exceptionnelle. Tous rayonnaient et portaient à cœur joie cette fête électorale en présence de Sandra Ablamba Johnson, Candidate aux côtés du Maire Alexis Aquereburu. Le Ministre Jean-Marie Tessi, également natif d’Aného était présent à ce grand meeting hier.

L’ambiance festive de la campagne
Samedi 5 juillet fut une journée de campagne mais surtout l’expression d’une communion véritable et d’une fusion entre les candidats UNIR et les populations des Lacs. Et cela s’est ressenti par l’engouement porté pour le meeting et bien évidemment les

différents messages véhiculés. Des mots bien choisis, des verbes bien employés, des gestes bien mesurés et épousant la sagesse africaine et surtout culturelle des natifs de la Ville d’Aneho.
Pendant deux semaines (du 1er au 15 juillet), les partis politiques, regroupements de candidats et indépendants sillonneront le pays afin de convaincre les électeurs sur leurs programmes et visions pour la gestion des collectivités locales.
Dans la commune Lacs 1, 5 listes sont en lice pour les 11 sièges de conseillers. Parmi celles-ci, la liste du parti au pouvoir, Union pour la République (UNIR) portée par le Maire sortant, Me Alexis Coffi Aquereburu

qui mène des opérations de charme en défendant les contenus alléchants de son parti à travers des programmes multiformes de campagne électorale en direction des électeurs pour solliciter leurs voix.
En tout, dans le cadre de l’élection municipale du 17 juillet prochain, 494 listes sont en compétition, pour 1527 sièges à pourvoir dans les 117 communes au Togo.
4.637.998 électeurs inscrits sur les listes électorales au plan national attendent apprécier au cours de cette campagne électorale, les meilleurs programmes des acteurs politiques en compétition inspirant confiance, afin de pouvoir se prononcer librement sur les candidats conseillers



municipaux de leur choix à élire le jour du scrutin, et parmi lesquels seront issus maires et adjoints aux maires pour un nouveau mandat de six (06) ans à la tête des 117 communes du Togo
Notons que la ville d’Aného est reconnue pour son patrimoine culturel et son architecture, inscrite sur la liste indicative au Patrimoine mondial de l’UNESCO depuis le 12 décembre 2000.

Située dans le sud-est du Togo, Aného est une ville côtière avec une histoire riche et complexe, fondée il y a près de 400 ans, principalement par le peuple Guin originaire de la Côte-de-l’Or (actuel Ghana). Elle fut un carrefour de rencontres de plusieurs peuples et un port important pour le commerce transatlantique des esclaves, jouant également un rôle de capitale du Togo à deux reprises (1887-1897 et 1914-1919)

MUNICIPALES 2025 : ADDI en opération de charme dans Tône 1

Le parti Alliance des démocrates pour un développement intégral (ADDI), section Tône 1 a lancé sa campagne électorale à travers une caravane, le samedi 5 juillet, en vue des élections municipales du 17 juillet prochain.

Les candidats de l’ADDI ont choisi le jour du marché de Dapaong pour atteindre le maximum d’électeurs. La caravane est partie de son siège situé au quartier Kampatibe. Elle a drainé les cadres, militants et sympathisants du parti, les jeunes, hommes et femmes de la localité. Vêtus de tee-shirts, de casquettes et de foulards à l’effigie du parti, les caravaniers, à bord des voitures, motos et véhicules sonorisées, ont sillonné les grandes artères de la ville de Dapaong, pris la direction du canton de Toaga (7 km à l’est de

Dapaong), avant de chuter au point de départ. Ils scandaient des slogans tels que : « Avec ADDI, c’est garantir le développement agricole et commercial, c’est assurer l’extension du courant électrique, l’eau potable en abondance, garantir l’avenir des jeunes, la construction de nos marchés et de nos routes ».
Durant le trajet, les caravaniers ont marqué des pauses, permettant aux candidats d’exhorter les populations à porter leur choix sur la liste ADDI pour un véritable changement dans la gouvernance locale. Au point

de chute, la tête de liste de Tône 1, Nabaguedja Nali Banlagueni a remercié les populations pour leur mobilisation, les exhortant à traduire cette mobilisation dans les faits le jour du scrutin. « Nous disons que le pays est mal gouverné, y compris la commune Tône 1, que la population souffre et qu’elle a la responsabilité de se prendre en charge. Donc, ils ont l’obligation de voter pour le changement », a-t-il confié. L’intervenant a insisté sur la nécessité de mobiliser les militants pour qu’ils soient présents dans les bureaux de vote au moment des dépouillements pour s’assurer que les résultats des urnes soient respectés.



Le militant Paul Sinandja, membre du bureau fédéral ADDI Tône, a demandé aux électeurs de sortir massivement le jour du scrutin pour voter le parti car dit-il « Le Togo, c’est pour nous tous et non pour une personne ». Des démonstrations sur la bonne

manière de voter et des communications sur le bien-fondé de ces élections municipales ont également meublé l’activité.
Les candidats en lice dans Tône 1 sont au nombre de 24, dont 19 titulaires.

MEETING ÉLECTORAL À BADOU : Le MCD et la coalition TOGO D’ABORD mobilisent les populations de Wawa

Lomé, le 07 juillet 2025 -(©AfreePress)-La ville de Badou a vibré, dimanche 6 juillet 2025, au rythme d’un grand meeting électoral organisé par la coalition TOGO D’ABORD, regroupant le Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement (MCD) et le Parti Démocratique Panafricain (PDP).



Candidats dans les communes de Badou, Wawa 1, Wawa 2 et Wawa 3, conseillers

municipaux sortants, notables religieux et traditionnels, ainsi que de nombreux sympathisants ont

répondu massivement à l’appel. Le président national du MCD, Me Tchassona-Traoré Mouhamed, a personnellement pris part à cette rencontre, entouré de ses principaux collaborateurs et des têtes de liste de la coalition.
L’objectif de cette mobilisation est de sensibiliser les populations sur l’enjeu des élections du 17 juillet et présenter le bulletin de vote de la coalition TOGO D’ABORD, dans une dynamique de conquête des trois communes de Wawa.
Prenant la parole à cette occasion, De Souza Atcha, conseiller municipal sortant et candidat dans la commune de Wawa 1, a dressé un bilan des actions menées de 2019 à 2025. Il a mentionné notamment la construction de quatre écoles (dont deux en cours), la réalisation de deux forages, l’aménagement de pistes urbaines et le lancement du Plan de Développement Communal (PDC). Toutefois, il a pointé du doigt l’insuffisance des moyens

et l’absence du MCD à la tête de la commune comme freins majeurs à une action plus ambitieuse.
Pour y remédier, le MCD a mis en place une équipe dynamique, conduite par M. MAYEDEN Koffi, président préfectoral du parti, afin d’identifier de nouvelles sources de revenus ; créer un service de pompes funèbres ; instaurer des cadres de concertation avec les femmes des marchés, ONG, CDQ, syndicats, et la chefferie traditionnelle.
« Le rôle des femmes est central dans la mobilisation des ressources », a souligné M. Mayeden, avant d’affirmer que « la bataille est rude mais loin d’être perdue. Le MCD, par sa vision sociale et démocratique, est le parti qui répond le

mieux aux aspirations des Togolais », a indiqué M. Mayeden.
Allant plus loin dans son message, ce dernier a qualifié le MCD de « parti des Togolais meurtris », porteur des espoirs d’un peuple épris de liberté, d’équité et de développement harmonieux.
Prenant la parole à son tour, Me Tchassona-Traoré Mouhamed a réaffirmé la détermination du MCD à transformer les communes de Wawa par une gouvernance participative et transparente.
« La coalition TOGO D’ABORD est porteuse de changement. Nos militants sont conscients des enjeux et prêts à œuvrer pour que les trois communes de Wawa se mettent aux couleurs du MCD et du PDP », a-t-il déclaré.



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d’Informations et d’Analyses



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES,
CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

N°007 /2025/OM/CS/CDDI

Dans le cadre de la maîtrise des opérations soumises à l'obligation de domici-
liation et de rapatriement des recettes d'exportation et conformément aux dis-
positions des articles 3, 9, 13 et 17 de l'annexe 2 du Règlement N° 09/2010/
CM/UEMOA du 1er octobre 2010 relatif aux relations financières extérieures
des Etats membres de l' Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, de
l'article 6 de l'instruction N° 11/07/2011/RFE du 13 juillet 2011 relative aux
comptes rendus périodiques à adresser aux autorités chargées de veiller au
respect des dispositions de la réglementation des relations extérieures des
Etats membres de l' UEMOA et de l'avis aux opérateurs économiques N0
007/2018/OTR/CG/CDDI du 2 mai 2018, relatif à l'obligation de produc-
tion des attestations d'importation et d'exportation, le Commissaire Général de
l'Office Togolais des Recettes rappelle aux opérateurs économiques que,

Les attestations d'importation et d'exportation dûment remplies doivent obliga-
toirement être jointes aux déclarations en douane des marchandises dont la
valeur est supérieure ou égale à dix millions (10 000 000) de francs CFA.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous et de chacun pour
l'application effective des dispositions du présent avis.

Fait à Lomé, le 30 mai 2025

Philippe Koton B. TCHODJE

Le Commissaire Général p. i.

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : + 228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



**AVIS AUX OPERATEURS
ECONOMIQUES & VOYAGEURS**

N°009/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte
à la connaissance de tous les opérateurs économiques et voyageurs
non résidents entrant au Togo par les frontières terrestres qu'à comp-
ter du 16 juin 2025, l'Office procède à la dématérialisation du lais-
sez-passer des véhicules.

Désormais, toutes les demandes de laissez-passer pour les véhicules
d'immatriculation étrangère entrant au Togo doivent être faites en
ligne sur la plateforme <https://lpv.otr.tg>.

Le Commissaire Général invite tous les partenaires concernés à
prendre les dispositions nécessaires pour assurer l'application effec-
tive de cette mesure et compte sur la collaboration de chacun pour
un respect scrupuleux.

Fait à Lomé, le 13 juin 2025

Philippe Koton B. TCHODJE

Le Commissaire Général p. i.

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : + 228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : 39 partenariats actifs avec 1,2 milliards mobilisés entre 2020 et 2024

Au Togo, sur 52 conventions et accords de jumelage conclus entre 2020 et 2024, 39 sont actuellement actifs, impliquant 38 communes engagées dans des partenariats avec des collectivités territoriales étrangères. Ces initiatives ont permis de mobiliser un montant total d'environ 1,2 milliard de francs CFA.

C'est ce que révèle le rapport 2020-2024 sur l'état de la coopération décentralisée, validé la semaine dernière à Témédja (Amou 3). Ce document, élaboré avec l'appui du Programme décentralisation et gouvernance (ProDeG IV) de la coopération allemande, dresse un état des lieux complet de la coopération décentralisée dans les 117 communes du pays. Il souligne également la contribution de la coopération sud-sud, qui représente 52 % des partenariats actifs. Outre le bilan chiffré, le rapport recommande le renforcement de la transparence, la promotion de la solidarité intercommunale, l'équipement technique des communes, ainsi qu'une meilleure structuration du rôle du ministère de tutelle dans la mise en œuvre des partenariats. « Nous devons renforcer la transparence dans la gestion de ces coopérations, encourager la solidarité entre collectivités, et surtout outiller davantage nos communes pour qu'elles puissent mieux répondre aux besoins des populations », a souligné Dadja Maganawé, gouverneur de la région des Plateaux. Le processus de décentralisation enclenché depuis quelques années a permis la création de 117 communes en 2019. Ce maillage territorial renforcé constitue une base pour développer des coopérations efficaces et adaptées aux réalités locales. Ainsi, à l'hôtel SAPY de Témédja, dans la commune d'Amou 3, l'heure était à la réflexion stratégique à travers cet atelier de validation qui a

rassemblé les mercredi et jeudi, préfets, maires, secrétaires généraux de mairie et experts autour d'un objectif commun. Il s'agit de renforcer l'efficacité de la coopération décentralisée au Togo à travers l'analyse et la validation d'un rapport inédit sur l'état des lieux de cette politique. À l'ouverture des travaux, le Gouverneur de la région des Plateaux, le Général Dadja Maganawé, a donné le ton. « La coopération décentralisée est un levier stratégique pour le développement local », a-t-il martelé devant les participants. « Elle permet aux collectivités de renforcer leurs capacités, d'échanger des expériences et de construire des projets concrets. Mais pour progresser, encore faut-il partir d'un diagnostic précis. », a-t-il ajouté. L'activité est organisée par le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière (MATDCC), à travers la Direction de la Décentralisation et des Collectivités Locales (DDCL). Elle bénéficie de l'appui technique de la GIZ, dans le cadre de son Programme de décentralisation et gouvernance locale (ProDeG IV). **Un bilan contrasté pour la coopération décentralisée** Fruit d'un long processus de collecte et de compilation confié au cabinet Synergie des Consultants en Management (SCM), le rapport fait le point sur les coopérations décentralisées établies par les 117 communes togolaises. D'après les données dis-

ponibles, seules 38 communes ont établi des liens formels avec des partenaires internationaux, principalement en Afrique et en Europe. Pour Essossimna Pali, directeur de la Décentralisation et des collectivités locales, ce bilan reste « modeste » mais riche en enseignements. « Cela traduit une dynamique encore jeune, mais aussi des freins institutionnels et techniques. Le but de ce rapport est de proposer une cartographie fiable et d'en tirer des recommandations pour consolider ces partenariats. », a indiqué M. Pali. L'atelier a été marqué par une série de communications notamment sur le cadre juridique. Il y a également des travaux en groupes sur l'analyse des données communales, des restitutions en plénière, ainsi que des débats autour des bonnes pratiques observées. Les travaux ont abouti à la validation d'un rapport national qui servira de base à une nouvelle stratégie nationale en matière de coopération décentralisée. Pour le maire de la commune hôte, Yao Obibiabé Essiomlé, cette rencontre est un marqueur fort. « Accueillir ces travaux à Amou 3 est un signe de reconnaissance. Nos territoires ont besoin d'un accompagnement structuré pour faire face aux défis du développement. Ce rapport est un outil de pilotage pour l'avenir. », a déclaré M. Assiomlé. L'élus local a également salué le rôle d'appui joué par la GIZ, partenaire clé du processus de décentralisation au Togo. Alors que les collectivités locales font face à des défis croissants – financement, formation, maillage territorial –, la validation d'un rapport national marque une étape décisive dans la consolidation d'un cadre plus performant pour la coopération décentralisée.

SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE Les craintes des femmes enceintes liées à l'accouchement s'amenuisent

Le Togo s'est engagé fermement à améliorer la santé maternelle et infantile, avec le programme Wezou («le souffle de vie» en langue kabyè) comme pierre angulaire de cette ambition. Lancée en août 2021, cette initiative gouvernementale vise à garantir un accès étendu aux soins maternels et néonataux pour toutes les femmes enceintes et les nouveau-nés sur l'étendue du territoire.

Fidèle à sa vision « aucune femme ne doit mourir en donnant vie », le Togo a d'ores et déjà enregistré des résultats prometteurs. Le taux de mortalité est passé de 1,70 % à 0,85 % en deux ans. **Un engagement financier et un panier de soins élargi** Le gouvernement togolais a investi 3 milliards de francs CFA (soit plus de 5 millions de dollars US) afin de faciliter l'accès aux soins maternels essentiels. Cet investissement se traduit par la prise en charge financière des soins maternels. Wezou couvre intégralement les honoraires des prestataires de santé, les analyses médicales, les consultations prénatales (CPN), les frais d'hospitalisation, les produits de base pour les accouchements et les soins postnatals essentiels. Vient ensuite l'élargissement du panier de soins. Le programme a progressivement enrichi les prestations

offertes en incluant la pharmacie, le groupage sanguin et les échographies. **Des chiffres témoignant de l'impact de Wezou** Depuis son lancement, le programme a bénéficié à un nombre croissant de femmes enceintes et de nouveau-nés. Entre 2021 et 2024, plus de 650 000 femmes enceintes et nouveau-nés ont été accompagnés par Wezou, avec un total de 3,2 millions de prestations fournies (consultations prénatales, analyses, médicaments et accouchements). Sur une période de trois ans (août 2021 à août 2024), environ 575 000 femmes ont bénéficié de ce programme. Plus spécifiquement, du 1er janvier au 5 avril 2022, 699 femmes ont été prises en charge par Wezou au centre médico-social (CMS) de Cavéli. Les avancées se sont confirmées en 2024. À la fin de septembre 2024, le

nombre total de femmes ayant bénéficié du programme s'élevait à 633 426. Ce même mois, plus de 27 000 nouvelles bénéficiaires ont été enrôlées. En janvier 2023, près de 290 000 femmes enceintes bénéficiaient déjà de la prise en charge de Wezou, pour un coût d'environ 2,1 milliards de FCFA. **Des partenariats stratégiques pour l'avenir des services maternels** Ces réalisations s'inscrivent dans une démarche collaborative. Dès novembre 2020, le ministère de la Santé a sollicité Santé intégrée, en partenariat avec l'Alliance de financement pour la santé et avec le soutien de l'UNFPA. L'objectif était de faciliter la mise en place d'un ensemble de services maternels essentiels. En décembre 2020, Santé intégrée a présenté divers scénarios au vice-ministre de l'Accès universel à la santé, témoignant de la volonté de promouvoir et d'optimiser l'accès aux services maternels à l'échelle nationale. Le pays travaille avec d'autres acteurs fiables pour relever le défi, celui d'une couverture santé efficace et inclusive.

L.R.

Courtes contre la montre

Thèse de noyade...

Cinq corps ont été découverts la semaine dernière à Lomé, a annoncé dimanche soir Talaka Mawama, procureur de la République près le Tribunal de première instance de Lomé. Trois corps ont été repêchés dans le 4 lac et deux autres dans la lagune de Bè, selon les autorités judiciaires. Face à ces découvertes, une enquête judiciaire a été ouverte contre X. L'objectif, selon le procureur, est « d'élucider les circonstances précises et la cause exacte de ces décès », dans un contexte marqué par de récentes tensions sociopolitiques dans la capitale togolaise. La justice indique que les premiers constats médico-légaux penchent pour des cas de noyade. Aucune trace de violence ou de lutte n'aurait été relevée sur les corps, ce qui tend à écarter, pour l'instant, toute hypothèse d'homicide. Particulièrement, concernant les deux premières victimes repêchées dans le 4 lac, le parquet écarte tout lien avec les manifestations survenues entre le 26 et le 28 juin derniers. « Les éléments d'enquête révèlent que les décès remonteraient à 48 heures avant le début des manifestations », a précisé le procureur Mawama. Les deux victimes en question, d'origine béninoise et frères, auraient quitté leur domicile le mercredi 25 juin pour participer à une fête et ne seraient plus rentrés, selon les témoignages recueillis auprès de leur famille. L'enquête se poursuit pour déterminer si d'autres éléments pourraient faire évoluer l'analyse judiciaire. La justice rappelle par ailleurs que toute supposition infondée ou tentative de récupération politique d'une telle situation serait prématurée et non conforme à l'esprit d'impartialité qui guide l'instruction en cours.

Les indépendants se font entendre

A quelques jours des élections locales, les candidats indépendants s'affirment comme une force alternative dans le paysage politique. Les mouvements indépendants comptent bien faire entendre leur voix dans la gestion à la base. Parmi eux, 'La voix des sans voix', conduit par Edoh Komi, mise sur son expérience acquise lors du mandat écoulé pour convaincre les électeurs. Adjoint au maire de la commune Golfe 2, Edoh Komi revendique des actions concrètes : éclairage public, amélioration de l'assainissement avec l'enlèvement des ordures, et proximité entre l'administration communale et les citoyens grâce à un système de permanence. Fort de cette expérience, 'La voix des sans voix' se positionne dans cinq circonscriptions : Golfe 2, Golfe 3, Golfe 6, Vo 2 et Vo 3. Le mouvement prône une démocratie participative fondée sur l'écoute des citoyens et des actions de proximité. Parmi ses engagements de campagne, la création de stades communautaires pour la jeunesse, la mise en place d'une assistance juridique pour accompagner les citoyens auprès des institutions compétentes et le soutien aux personnes vulnérables, « La vraie politique se construit de la base vers le sommet, et non l'inverse », rappelle Edoh Komi.

Ils sont contre mais

A quelques jours des élections municipales, une frange de l'opposition appelle à suspendre le processus électoral en cours. Dans une déclaration conjointe rendue publique vendredi, plusieurs formations politiques et organisations de la société civile exigent un report du scrutin, qu'elles estiment compromis par un contexte sociopolitique jugé tendu. Parmi les signataires figurent l'Alliance nationale pour le changement (ANC), les Forces démocratiques pour la République (FDR), le Comité d'action pour le renouveau (CAR), ainsi que des entités de la société civile telles que Novation Internationale et le Front citoyen Togo debout (FCTD). Ces acteurs invoquent une « situation sociopolitique délétère » ne favorisant ni la mobilisation des populations, ni la tenue d'un scrutin crédible et apaisé. Ils dénoncent en particulier « des dysfonctionnements techniques et juridiques » et une absence de réformes électorales de fond. Les signataires demandent aux autorités d'entendre « la voix de la raison » et de suspendre sans délai le processus électoral engagé. Ils en appellent également à l'ensemble des forces politiques et à la société civile pour soutenir cette suspension, estimant qu'elle constitue une nécessité pour préserver l'ordre républicain et restaurer la confiance dans les institutions.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



EVÉNEMENTS SOCIOPOLITIQUES DE JUIN

La CNDH sans tambours ni trompettes en action sur le terrain

Un rapport d'étape remis à l'Assemblée nationale et un appel au dialogue à toutes parties prenantes

Le Président de l'Assemblée nationale, Son Excellence Monsieur Kodjo Sevon-Tépé ADEDZE, a accordé une audience au bureau exécutif de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) le 7 juillet 2025. La rencontre a porté sur la remise officielle d'un rapport d'étape relatif aux événements socio-politiques survenus au Togo les 6, 26, 27 et 28 juin 2025.



Un rapport d'étape pour faire la lumière

La CNDH a procédé à une analyse approfondie et documentée des faits et a remis un rapport d'étape avec des recommandations au Président de l'Assemblée nationale. Le président de la CNDH, Me Kwao Ohini SANVEE, a déclaré que la CNDH s'engage à continuer de travailler avec détermination et professionnalisme pour faire la lumière sur les cas avérés de violation des droits de l'homme.

Un rôle de conseil et de proposition

Selon la Constitution du 6 mai 2024, la CNDH assure un rôle de conseil et de proposition auprès du gou-

vernement et du Parlement dans le domaine des droits de l'homme. Elle peut appeler publiquement l'attention du Parlement et du gouvernement sur les mesures qui lui paraissent de nature à favoriser la protection et la promotion des droits de l'homme.

Un engagement pour la transparence

Le Président de l'Assemblée nationale a réitéré la volonté de l'Assemblée nationale d'assumer pleinement son rôle constitutionnel dans le contrôle de l'action du gouvernement. Il a précisé que le contenu du rapport sera étudié minutieusement par les commissions parlementaires compétentes pour prendre les me-

sures nécessaires et formuler des recommandations appropriées. Cet engagement illustre les efforts continus des plus hautes autorités togolaises à promouvoir la transparence et à préserver la cohésion nationale et la paix sociale.

Dans son communiqué en date du 07 juillet 2025, signé de son Président Me Kwao Ohini Sanvee, il est souligné que ce rapport d'étape conformément à son mandat de protection, de promotion des droits de l'homme et de prévention de la torture et autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants, présente les constats provisoires, les préoccupations relevées ainsi que les recommandations formulées à l'endroit de tous les acteurs en vue de garantir le respect des droits fondamentaux de tous les concitoyens.

La CNDH saisit l'occasion pour rappeler que les droits humains ne peuvent prospérer dans un climat de violence généralisé mais plutôt avec une culture de respect mutuel et de tolérance.

Elle appelle par ailleurs l'ensemble des parties prenantes à privilégier le dialogue, le respect de la loi et la préservation de la paix sociale afin de favoriser un climat propice à la jouissance des droits et libertés pour tous.

La CNDH réaffirme sa détermination à poursuivre avec professionnalisme la documentation des allégations de violation des droits de l'homme afin que la lumière soit faite sur les cas avérés.

Au moins sept morts

Et la CNDH d'ajouter qu'elle reste déterminée « à poursuivre avec professionnalisme la documentation des allégations de violation des droits de l'homme afin que la (toute) lumière soit faite sur les cas avérés ».

Si l'institution appelle les uns et les autres à privilégier le dialogue, le respect de la loi, accorder une importance capitale à la préservation de la paix, il faut dire que les dernières manifestations des contestations du régime en place ont fait au moins officiellement sept (7) décès, dus à la répression des forces de l'ordre et de défense. Avec le soutien des milices, dit-on.

Mission

Sous le sceau de la discrétion – c'est l'impression que beaucoup ont -, la Commission a pu visiter les lieux de détention et de garde-à-vue lors des manifestations et identifier en concertation avec les familles et les proches des victimes. Des organisations de défense des droits de l'homme aussi l'ont saisie dans ce sens.

En réalité, conformément à sa mission de promotion et de protection des droits de l'homme, ainsi que le mécanisme national de prévention de la torture, la CNDH a pu se rendre dans tous les lieux de privation de liberté, permettant ainsi aux familles et proches des gardés-à-vue de visiter ces derniers.

L'action sous-marine

Beaucoup des proches et familles des victimes, grâce à la Commission, ont vu leur conseil avoir également accès à ces lieux de privation de liberté.

Grâce à la CNDH, certains qui ont sollicité leurs avocats en ont eu accès. Il se susurre que certains détenus ont dû voir leurs conditions de détention améliorées suite à la visite de l'institution.

Si certains disent que la Commission aurait abattu un travail colossal, il faut dire qu'elle n'est pas à même de rendre publiques ses actions sur le terrain. Tout simplement parce que la loi ne le lui en permet pas bien qu'on la trouve indifférente ou absente quand les droits de l'homme sont violés ou bafoués. Le contraste reste que les plus virulentes critiques proviendraient de ceux qui la saisissent après tout. A suivre !!!

Au-delà du contenu, la remise de ce rapport constitue également un appel à la responsabilité collective entre le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et les institutions indépendantes. Elle invite l'ensemble des acteurs à tirer les leçons des récents événements afin de renforcer les dispositifs démocratiques et prévenir d'éventuelles tensions.

À l'aube d'un second semestre que les autorités souhaitent placer sous le signe du dialogue, de la paix et de la stabilité, cette initiative s'affirme comme un signal fort en faveur de la consolidation de l'État de droit au Togo.

A.I.

22ÈME RÉUNION DU CPC EN 3ÈME SESSION DE L'ANNÉE 2025 :

Les derniers événements sociopolitiques au Togo et report des élections au centre des débats

Une débriefing sur la situation sociopolitique liée aux derniers événements de nature insurrectionnelle survenus à Lomé la capitale du Togo, lancés au travers des réseaux sociaux, et le point sur le processus électoral des municipales en cours pour le scrutin du 17 juillet 2025, sont les deux principaux axes phares autour desquels ont porté les discussions de la 22ème réunion du Cadre permanent de concertation (CPC) en 3ème session de l'année 2025. Une rencontre tenue le lundi 07 juillet 2025 à la salle de réunion de la direction des services techniques (DST) du district autonome du grand Lomé (DAGL).

Le ministre Awate Hodabalo de l'administration territoriale, dans ses explications sur les derniers événements survenus à Lomé. A sa gauche, le président du CPC.

Cette rencontre a été présidée par le président du CPC, Me Tchassona Traoré Mouhamed, entouré de la vice-présidente du CPC, madame Koupokpa Issolémo, et du ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, le Colonel Awaté Hodabalo, commissaire du gouvernement et rapporteur au CPC. Elle a connu la participation de la quasi-totalité de ses membres, acteurs représentants des partis politiques animant la vie politique sur l'échiquier national.

A l'occasion, les responsables et acteurs politiques membres du CPC ont suivi avec grandeur d'âme et d'esprit, une présentation portant sur les derniers événements frisant

une insurrection ayant engendré des troubles à l'ordre public les 06 juin, puis les 26, 27 et 28 juin 2025, dans certains quartiers de la ville de Lomé. Celle-ci a permis d'éclairer les acteurs politiques engagés dans la course électorale pour les élections municipales du jeudi 17 juillet 2025, de partager avec ceux-ci des informations sensibles concernant notre pays, afin de leur permettre d'être au même niveau d'information et de se faire une opinion claire des intentions inavouées et des résultats visés par des auteurs à visage découvert au travers les médias étrangers et des réseaux sociaux, présumés coupables d'actes de violence ainsi que de menace contre les institutions de la République, la stabilité et la paix au Togo.

Cette rencontre d'intérêt national à caractère civique et citoyen appelle non seulement les acteurs politiques

togolais, mais aussi les militants des formations politiques de tous bords, à faire preuve de maturité, de responsabilité et de discernement entre le « faux monté de toutes pièces grâce à la haute technologie numérique » et le « vrai visage d'un quotidien en partage entre togolais au pays », face à un contexte généralement critique où l'intelligence artificielle est habilement exploitée à des fins nuisibles pour créer la psychose, la désinformation, la manipulation politique à des fins de nuire aux autorités, intérêts des populations et ceux du pays tout entier. "Je vous invite, chers leaders politiques, à la prudence. Faites attention à la cyber information qui fait plus mal que la cyber criminalité", a lancé à ses pairs le président du CPC, Me Tchassona Traoré Mouhamed, qui dans un ton direct a exhorté le gouvernement à se prémunir d'un mécanisme d'alerte rapide d'information visant à réagir face aux fausses informations, ce qui selon lui, « situerait mieux instantanément l'opinion nationale et mettrait aussi bien en confiance les populations togolaises ».

Le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, le Colonel



Awaté Hodabalo, a pour cette circonstance félicité les acteurs politiques, membres du CPC, pour leur sérénité au cours de cette campagne électorale. "Cela montre la maturité politique des acteurs politiques que vous êtes, mais aussi de vos militants pour leur sens élevé d'engagement politique", souligne-t-il.

Pointant du doigt les différents auteurs responsables cachés derrière les réseaux sociaux et les acteurs identifiés des manifestations illégales, suivant communiqué du parquet signé en date du 09 juin 2025 par le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lomé, le commissaire du gouvernement et rapporteur au CPC, appelle chaque

compatriote à la retenue pour protéger le Togo contre la violence, et par conséquent, clame fort à ne pas céder à la violence comme moyen d'expression politique. "La propagande pour la guerre ne dit jamais les objectifs visés", a-t-il signifié, lançant une invite tous à ne pas se permettre de livrer notre pays aux mains des pyromanes à la fois sapeurs-pompiers de tous acabits tapis dans l'ombre prêts à bondir sur leurs proies, avant de conclure à l'adresse de tous de tirer les leçons du passé.

A propos du processus électoral des élections municipales dont la cam-

Suite à la page 7

À PROPOS DES CORPS REPÊCHÉS DANS LA LAGUNE ET LE 4ÈME LAC : Une enquête judiciaire ouverte contre X

Le dimanche 6 juillet 2025, le Procureur de la République, Talaka Mawama, s’est adressé à l’opinion à travers la Télévision Togolaise (TVT), apportant des précisions importantes sur les récents événements ayant secoué la capitale. À l’occasion de cette sortie officielle, il a annoncé l’ouverture d’une enquête judiciaire contre X à la suite de la découverte de plusieurs corps dans les eaux lagunaires et au niveau du 4e lac à Lomé, en lien avec les manifestations survenues les 26, 27 et 28 juin 2025.

Selon les informations communiquées, cinq corps ont été repêchés, dont quatre décès par noyade. Deux de ces corps ont été retrouvés en état de décomposition avancée, et auraient péri avant le déclenchement des manifestations. Quant au cinquième corps, il n’a pas pu faire l’objet d’un examen médico-légal, les proches ayant refusé toute autopsie.

« Une enquête judiciaire a été immédiatement ouverte contre X afin de faire toute la lumière sur les cir-

constances exactes de ces décès », a indiqué le Procureur Mawama. Le but de cette procédure est de déterminer les causes réelles des morts et d’identifier les éventuelles responsabilités.

C’est dans la même dynamique, que le Gouvernement togolais a, par voie de communiqué, il y a quelques jours, précisé que les examens médico-légaux pratiqués ont conclu à des cas de noyade. Le communiqué dénonçait également des « tentatives de récupération politicienne » des

faits dramatiques survenus, dans un contexte de vives tensions sociales et politiques.

Arrestations et procédures en cours

Sur le volet des interpellations opérées lors des récentes manifestations (notamment celles des 6, 26, 27 et 28 juin), le bilan communiqué par le parquet fait état de 114 arrestations. À ce jour, 87 personnes ont été remises en liberté, 18 ont été condamnées à 12 mois de prison, dont 11



mois avec sursis, et 9 autres sont concernées par une information judiciaire en cours.

Le Procureur de la République a par ailleurs condamné les actes de violence et de vandalisme enregistrés pendant les troubles, notamment les incendies volontaires, la dégradation de biens publics et privés, ainsi que les tentatives d’intimidation contre des citoyens souhaitant mener leurs

activités normalement.

On se rappelle que dans cette atmosphère, certaines organisations de la société civile et de défense des droits de l’homme ont vivement réagi, dénonçant une répression qualifiée de brutale, voire meurtrière. Elles affirment que sept personnes auraient perdu la vie durant les troubles, en incluant les corps retrouvés dans les lagunes et au 4e lac.

Il est important de rappeler que ces manifestations de juin 2025 ont été initiées via les réseaux sociaux par des blogueurs et influenceurs. À la veille des événements, le Gouvernement avait averti la population contre toute participation à des rassemblements jugés illégaux.

L’affaire reste donc suivie de près par l’opinion publique nationale et internationale, alors que les enquêtes se poursuivent pour faire toute la lumière sur ces événements tragiques.

SITUATION POLITIQUE : Le Réseau Panafricain des Observateurs et Défenseurs des Droits de l’Homme appelle à la lucidité et à la responsabilité

Lomé, 7 juillet 2025 À travers une déclaration rendue publique lors d’une conférence de presse tenue ce lundi, le Réseau Panafricain des Observateurs et Défenseurs des Droits de l’Homme a réagi à la crise sociopolitique qui secoue le pays depuis les récentes manifestations des 26, 27 et 28 juin. Face à une montée des tensions et à une multiplication de prises de position critiques à l’égard des autorités, le Réseau se démarque par un appel à une lecture « plus équilibrée et lucide » des événements.



Une mise en garde contre les dérives

Se présentant comme des acteurs engagés pour la paix et la cohésion sociale, les membres du réseau ont déploré la tonalité « unilatérale » d’un communiqué publié le 30 juin par un ensemble d’organisations se réclamant de la société civile togolaise. Pour le Réseau Panafricain des Observateurs et Défenseurs des Droits de l’Homme, ce document passerait

sous silence des faits graves tels que « les appels à la violence, les injures publiques, les tentatives de subversion » ainsi que « l’usage manifeste des réseaux sociaux pour inciter à la haine ».

« Il ne s’agit pas ici de défendre un pouvoir ou de nier les attentes légitimes des citoyens, mais de rappeler que toute société civile doit conjuguer liberté et responsabilité, engagement et discernement », affirme

Me Bertin Atsyon.

Un équilibre nécessaire entre libertés et ordre public

Le Réseau affirme que si les libertés d’expression et de manifestation doivent être défendues, elles ne sauraient justifier des actions mettant en péril la sécurité publique ou les institutions. Il condamne l’« indulgence » de certaines voix de la société civile envers les auteurs de propos extrémistes, soulignant qu’« une société civile crédible se doit d’être cohérente dans ses dénonciations sans faire le relais aveugle des campagnes de désinformation ».

Les responsables du réseau s’indignent par ailleurs du fait que certains influenceurs ayant publiquement appelé à des actes violents, tels que « brûler les mairies » ou « attaquer les forces de l’ordre », soient présentés uniquement comme des victimes sans contextualisation. Ce positionnement, selon eux, « fausse le débat » et « jette une ombre sur la prétendue neutralité des auteurs du communiqué du 30 juin ».

Précisions sur les arrestations et les enquêtes en cours

Dans un souci de clarification, le Réseau a rappelé les déclarations du

Procureur de la République lors du journal télévisé de 20h du 6 juillet sur la Télévision Togolaise. Il y a été précisé que 114 personnes ont été interpellées à la suite des manifestations de juin, dont 87 ont été relâchées immédiatement. Les 27 autres ont été placées en détention, parmi lesquelles 18 ont déjà été condamnées et 9 font l’objet d’enquêtes judiciaires approfondies. Le procureur a également précisé que les corps retrouvés récemment dans les lagunes de Lomé n’ont aucun lien avec les manifestations, selon les résultats des expertises médico-légales.

Dérives médiatiques et désinformation

Autre point d’alerte pour le Réseau : le rôle joué par certains médias dans l’exacerbation des tensions. La déclaration revient sur la convocation récente par la HAAC de quatre journaux accusés de diffusion d’informations non vérifiées. Le réseau salue cette initiative, estimant que l’équilibre et l’impartialité dans le traitement de l’information sont cruciaux pour éviter les dérives collectives.

Le réseau s’inquiète aussi de l’usage croissant de contenus manipulés par l’intelligence artificielle, notamment sur les réseaux sociaux, qu’il qualifie

de « levier de manipulation massive ». Il invite les autorités à renforcer les mécanismes de contrôle et les citoyens à développer une véritable « vigilance numérique ».

L’appel à un dialogue structuré

Pour sortir de la crise, le Réseau appelle les acteurs politiques à s’inscrire dans une logique de dialogue via le Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC), et le gouvernement à intensifier ses efforts sociaux en faveur de la jeunesse, des femmes et des personnes vulnérables. Il l’invite également à organiser les prochaines élections municipales dans des délais raisonnables, dans un souci de participation citoyenne et de consolidation de la démocratie locale.

Une mise en garde contre la radicalisation

Enfin, le Réseau appelle à tirer les leçons de l’histoire récente, citant le cas de la Libye comme exemple d’un effondrement national lié à une manipulation de masse et à la perte de repères institutionnels. « Nous ne pouvons tolérer que le Togo suive cette même pente », martèle Me Bertin Atsyon Coordinateur du Réseau.

Suite de la page 6

pagne pour la quête de l’électorat déjà ouverte depuis le mardi 1er juillet dernier pour le scrutin du 17 juillet 2025, les voies sont unanimes pour la tenue effective des élections à la date prévue. “Pas question de reporter les élections”, a signé le président du CPC.

Le président Abass Kaboua du MRC, membre du CPC, affirme être prêt pour le scrutin des municipales du 17 juillet 2025

Nombreuses voix résonnantes et appréciées se sont manifestées pour lancer un appel solennel en faveur d’une relecture de la loi por-

tant charte des politiques au Togo devenue aujourd’hui inadaptée au nouveau contexte institutionnel togolais. Il a été par ailleurs exprimé dans les rangs des acteurs politiques, membres du CPC, à l’endroit du gouvernement, de mettre à disposition des formations politiques un appui

qui puisse permettre d’entreprendre une large campagne de sensibilisation de la population à la culture de la paix et à la non-violence. Un autre point évoqué qui montre à suffisance une fois encore l’importance et le rôle très capital reconnu au cadre CPC pour sa participation

remarquable à la vie de la nation aux côtés du gouvernement, il a été souhaité ouvertement par les membres de renforcer le cadre politique CPC et de l’introduire dans l’arsenal institutionnel de manière beaucoup plus inclusive.

Suite de la page 2

Pour mieux véhiculer son message, plusieurs zones ont été désignées par le groupe d’indépendants dans Agoe-Nyivé 6 avec un unique objectif : soutenir l’élection des candidats du CEDH afin de valoriser toutes les potentialités de la commune. Le CEDH promet de mettre en œuvre

une gestion transparente et participative, en impliquant les citoyens dans les décisions importantes pour l’avenir de la commune. L’objectif est de répondre aux besoins réels de la population et de créer un environnement propice à l’épanouissement de tous.

Pour cette échéance, le CEDH a mis en place 14 candidats dans le but de réussir l’élection d’au moins 7 conseillers à la mairie d’Adétikopé le 17 juillet prochain. Pour les six années à venir, le CEDH a prévu de rénover les routes, de revitaliser les marchés, d’encourager les initiatives

gouvernementales sur le terrain, de soutenir l’entrepreneuriat des jeunes et d’apporter son aide aux femmes dans leurs activités génératrices de revenus.

Les prochaines élections municipales à Adétikopé s’annoncent donc comme un moment crucial pour

l’avenir de la localité. Le CEDH espère convaincre les électeurs de leur capacité à transformer Adétikopé en une commune prospère et agréable à vivre.

Tata Sylvie

**yas**

Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir
la possibilité de gagner 200%
de bonus et des smartphones



yas.tg

#Alèz

600F

700Mo

3 jours

***909*216#**